

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	5 (1876)
Heft:	10
Rubrik:	Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE.

Le conseil d'Etat a fait les nominations suivantes, pendant le courant du mois d'août 1876 :

MM. Lederle, Frédéric, de Linzheim (Grand Duché de Baden), Professeur de langues anciennes et d'histoire, Recteur du collège de Morat, à titre provisoire pour un an ; Bovet, Louis, de Promasens, définitivement instituteur à l'école d'Hennens, ; Fornerod, Ignace, de Domdidier, instituteur à l'école des garçons d'Epesses ; Yungo, Jean-Baptiste, à Estavayer, 2^e. professeur à l'école secondaire de la Broye ; Clavin, à Progents, instituteur à l'école de Grattavache, à titre provisoire pour un an ; Favre Armand, du canton de Neuchâtel, instituteur à l'école de Motier, à titre provisoire ; Perriard, Alexandre, allié Berset, de Villarepos, Directeur de l'école secondaire de Cormerod ; Jonin, François, à Fribourg, instituteur aux écoles de la ville de Fribourg, à titre définitif ; Girard, Jacques, de Lieffrens, instituteur à l'école de Chavannes-les-forts ; Currat, Hyacinthe, de Grandvillard, instituteur à l'école de Morlon, à titre provisoire pour trois ans ; Pasquier, Pierre, de Maules, instituteur de l'école des garçons de Cerniat, à titre provisoire pour un an ; Morel, Joseph, instituteur à l'école de Marsens ; Grand, Emile, de Semsales, instituteur à l'école de Rossens, à titre provisoire pour un an ; M. Brasey à Estavayer, Inspecteur du 1^o arrondissement scolaire ; Barras, I., Professeur à Bulle, Inspecteur du 4^{me} arrondissement scolaire ; M. Weber, Inspecteur de la Singine, et Hänni, Inspecteur pour le Lac ; Audergon, Joseph, à Cournillens, instituteur à l'école de Middes ; Genoud, Léon, de Remaufens, instituteur de l'école de Villaraboud, à titre provisoire pour un an ; Berset, Marcellin, de Villarsiviriaux, instituteur à l'école de Sommentier ; Stucky, Jean, instituteur à l'école de Guin, à titre provisoire pour un an.

M^{les} Sudan, à Fribourg, institutrice aux écoles de la ville de Fribourg, à titre définitif ; Torche, Céline, de Franex, institutrice de l'école-binage de Progents, Verrerie, Dutoit, Véronique, de Prez-vers-Siviriez, institutrice, à Esmonts, à titre provisoire pour un an.

M. Progin, professeur à Hauterive, vient d'être nommé directeur de l'école secondaire de Bulle. Tous ceux qui connaissent, comme nous, ses talents, ses succès dans l'enseignement, et l'aménité de son caractère, comprendront que c'est là une perte bien grande pour l'Ecole normale.

Le *Bulletin* ose compter sur sa précieuse collaboration. Nos vœux et plus encore nos regrets l'accompagnent dans ses nouvelles fonctions.

FRANCE. — M. Vaddington, ministre de l'instruction publique, vient de nommer officier d'académie... une femme, Mlle, Léonie Ferrand, directrice de l'école normale des filles à Auxerre. C'est à première fois qu'en France une distinction de cette nature est accordée à une personne du sexe féminin.